

LE BRIOLLAYTAIN

#12

JANVIER 2024



BONNE ANNÉE
2024

DOSSIER :
VIE SOCIALE,
ENFANCE, JEUNESSE

P.8-9

L'APA
Le repas des aînés
Commémoration
Des nouvelles de l'ALAE

ÉDITO

Chères Briollaytaines,
Chers Briollaytains,



Mobilités, pouvoir d'achat, transition écologique, sécurité, culture, solidarité, rayonnement... Ces thèmes ont été au cœur des actions de notre équipe municipale tout au long de cette année 2023. Ils ont constitué des priorités majeures, démontrant notre engagement ferme à poursuivre une politique volontariste au service des Briollaytaines et des Briollaytains. Notre ambition est de faire de notre territoire un lieu exemplaire, imprégné de solidarité, de partage et d'innovation pour toutes et tous.

Alors que l'année touche à sa fin, il est impossible de ne pas reconnaître les défis et les épreuves qui ont marqué 2023 à l'échelle mondiale. Des conflits persistants au Moyen-Orient et en Ukraine aux préoccupations croissantes concernant le changement climatique lors de la COP 28, notre monde a été confronté à des moments particulièrement difficiles.

À Briollay, au cœur de notre communauté, nous ne pouvons ignorer ces réalités, et même si notre ville peut sembler bien éloignée de ces enjeux mondiaux, c'est précisément dans nos actions locales que réside le pouvoir de créer un impact positif.

À l'approche de 2024, l'équipe municipale adopte donc une perspective résolument optimiste car c'est dans ces moments de défis que naissent souvent les opportunités de changement et d'amélioration.

**Ensemble, envisageons 2024
comme une année d'espoir et de renouveau.**

Poursuivons nos efforts pour renforcer les liens qui nous unissent et travaillons collectivement à construire un avenir meilleur.

En vous souhaitant à toutes et à tous de joyeuses fêtes et une nouvelle année pleine de paix, de prospérité et de solidarité, je vous donne rendez-vous le **mercredi 17 janvier 2024 à 20h** pour la cérémonie de présentation des vœux à la population, cérémonie qui sera l'occasion de féliciter et honorer les agents et élus mobilisés pour la récente obtention d'une troisième fleur au label Villes et villages fleuris de notre commune.

Bien cordialement,

Arnaud Hie
maire de Briollay

Rendez-vous
sur notre site internet

WWW.BRIOLLAY.FR

Suivez-nous sur Facebook

/BRIOLLAY

LA MAIRIE

Horaires d'ouverture

Lundi de 8 h 30 à 12 h 30.
Mardi, mercredi et jeudi
de 14 h à 17 h.
Vendredi de 10 h à 12 h 30
et de 14 h à 17 h.

Le service urbanisme

est ouvert le lundi matin,
et jeudi après-midi (sans
rendez-vous), le mardi et
mercredi après-midi (sur
rendez-vous), fermé le
vendredi.

Le maire assure
une permanence
en mairie le jeudi et reçoit
sur rendez-vous du lundi
au samedi.

Les adjoints reçoivent
uniquement **sur rendez-vous**
du lundi au samedi.

Place O'Kelly
49125 Briollay

Téléphone : 02 41 42 50 28
Télécopie : 02 41 37 92 89

Courriel : mairie@briollay.fr

LE BRIOLLAYTAIN

Directeur de la publication :
Monsieur le maire

Coordination :
Sylvie Foucher,
Sophie Gagnepain

Mise en page :
Sophie Gagnepain
Photos : droits réservés

Distribué par les conseillers
municipaux et des bénévoles

Imprimerie Connivence -
Angers



SOMMAIRE

2

ÉDITO

4

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les échos du conseil
État civil

5

INFOS MUNICIPALES

Lutte contre le frelon asiatique
Repas de classe 1944-2024
Trier ses biodéchets
Label Villes et Villages Fleuris
Point travaux
Recensement 2024

8

DOSSIER : VIE SOCIALE, ENFANCE, JEUNESSE

L'APA : Allocation Personnalisée
à Domicile
Le repas des aînés
Commémoration
Des nouvelles de l'ALAE

10

PARTICIPATION CITOYENNE

Repair Café
Accueil des nouveaux arrivants
Budget participatif
Le PAM

12

TRANSITION ÉCOLOGIQUE, CADRE DE VIE, URBANISME

Carte d'aménagement du bourg
Chemin reliant Briollay
à Écouflant (levée D52)
Aire de covoiturage

14

VIE ASSOCIATIVE

L'actualité des associations
de la commune

16

AGENDA

Les rendez-vous
de la commune

LE CONSEIL MUNICIPAL

LES ÉCHOS DU CONSEIL

Quelques-unes des décisions prises par le conseil municipal lors de ses réunions des 05 octobre et 18 novembre 2023.

- Dans le cadre du projet de réalisation d'un habitat senior en centralité, des terrains pour le déplacement des locaux techniques ont été identifiés, à l'entrée du bourg, le long de la RD 52. Prévu sur un terrain d'environ 3 000 m², pour une superficie de bâtiment de 800 m², la composition des locaux se déclinerait en un bâtiment principal (hangar et préau) et de locaux divers (rangement du matériel, bureaux, salle de réunion, vestiaires/sanitaires, locaux techniques et box pour le matériel associatif et pour les manifestations). La volonté municipale est de construire un bâtiment répondant aux enjeux de transition écologique : isolation, gestion technique centralisée, panneaux solaires, récupération des eaux de pluie pour l'arrosage et l'aire de lavage ; traitement des espaces extérieurs, avec gestion pluviale intégrée.
- Les programmes et les aménagements de la ZAC des Varennes étant réalisés, est actée la suppression de la Zone d'Aménagement Concertée des Varennes. Le régime de droit de la perception de la taxe d'aménagement sur son périmètre commun est rétabli.
- Angers Loire Métropole assure depuis le 1^{er} janvier 2022 la gestion directe de la compétence voirie eaux pluviales, dans ce cadre, il est acté la proposition d'attribution de compensation de la commune suite à la révision des modalités de calcul des charges de fonctionnement de la compétence voirie eaux pluviales.
- Aide d'urgence aux victimes de crises humanitaires : versements de 1 000 euros au FACECO pour le soutien à la population du Maroc et 1 000 euros au FACECO pour le soutien à la population de la Lybie.
- Dans le cadre de la loi relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale, considérant le droit des élus de pouvoir consulter un référent déontologue chargé de leur apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la Charte de l'élu local, une référente déontologue est désignée pour les élus de la commune de Briollay.
- Le rapport annuel sur les déchets d'Angers Loire Métropole pour l'année 2022, approuvé par le conseil municipal est consultable sur Déchets et économie circulaire : angersloiremetropole.fr.
- Le rapport d'activité d'Angers Loire Métropole retraçant l'activité de l'année 2022 est consultable sur angersloiremetropole.fr/la-metropole/rapports-d-activites.
- Modalités de concertation des Zones d'Accélération des ENergies Renouvelables : La loi pour l'accélération de la production d'énergies renouvelables demande aux communes de définir des zones d'accélération pour les projets d'Énergies Renouvelables, pour faciliter et coordonner leur programmation et leur suivi du développement. Elles sont définies par les communes, après concertation du public et des avis des services de l'État.

Consultez les listes des délibérations du conseil municipal sur briollay.fr.

Suivez le conseil en direct sur la page [Facebook](https://facebook.com/briollay) de la mairie : [facebook.com](https://facebook.com/briollay)

Prochaines séances :

11 janvier 2024,
8 février 2024,
14 mars 2024.

ÉTAT CIVIL

Naissances

- > Maël Bouteiller
- > Victoire Denéchère
- > Raphaël Denéchère
- > Louise Pellaumail
- > Paul Sineau
- > Louise Parellada
- > Maël Briffaux
- > Maël Fortin Farcy
- > Mya Benbammou
- > Lina Benbammou

Mariages

- > Matthias Garot
et Cassandre Emery

Pacs

- > Gabriel Trilleaud
et Marie Boulineau

Décès

- > Joël Benoit
- > Christophe Sorin
- > Bruno Roisnard
- > Sarah Dorange
- > Jacqueline Pénault
- > Bruno Lanceleur
- > Eliane Lemerle

Prenez rendez-vous avec le service état-civil à etatecivil@briollay.fr ou mairie@briollay.fr

INFOS MUNICIPALES

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE, LA RECRUESCENCE SE CONFIRME



Restons mobilisés !

À la mi-novembre 2023, le bilan de l'année est similaire à 2022. Les conditions climatiques sont favorables au développement du frelon asiatique : températures très clémentes dès le début du printemps, et un mois de novembre encore chaud, ce qui prolonge l'activité de ce frelon.

Déjà au terme des 10 premiers mois 2023 : 16 nids ont été signalés par les habitants de la commune, et détruits (contre 14 en 2022).

Malgré tout, cette recrudescence a pu être atténuée grâce à l'implication d'habitants qui ont participé à l'opération de piégeage des reines (mars à mai), suite à la distribution de pièges en mairie le 3 mars 2023.

Au titre de l'année 2023, la municipalité, consciente de tous ces dangers, a décidé de rendre gratuite l'intervention et la destruction des nids de frelons asiatiques, en passant une convention avec l'Association Sanitaire Agricole départementale 49.

REPAS DE CLASSE

1944-2024 : 4 FOIS 20 ANS,
ÇA SE FÊTE !

Invitation d'anniversaire

Toutes les personnes nées en 1944 qui désirent fêter l'évènement sont invitées à se faire connaître !

Les organisateurs seraient heureux d'accueillir également les personnes nées en 1943 et en 1945, un peu en retard pour certains et un peu en avance pour les autres. L'idée principale de ce repas convivial est de se retrouver et de passer un bon moment.

Contactez directement les porteurs d'idée pour organiser ensemble cette journée festive :

Gérard Touret : gerard-touret44@orange.fr
Gérard Maingot : gmt.maingot@orange.fr

En 2024, suivez à nouveau les recommandations suivantes pour limiter la pression du frelon asiatique :

- *fin d'hiver* : le piégeage des reines fondatrices à partir de mi-février jusqu'à mi-mai, selon la précocité du printemps ;

- *courant printemps* : le repérage et la destruction des nids primaires, de la grosseur d'une balle de tennis, souvent accrochés en sous pente ou dans des tas de bois ;



- *été, automne* : repérage et signalement des nids secondaires, les plus gros, en mairie ou directement auprès des référents (Fernand Pineau et Jacky Poulard) pour assurer leur destruction.



Lancement de la campagne de piégeage :
date à retenir : vendredi 1^{er} mars 2024

Appel des 2 référents pour la réalisation des pièges "sélectifs" :

Pour confectionner ces pièges et les mettre à disposition, nous avons besoin de bouteilles vides en plastique. Vous pouvez les déposer en mairie ou directement auprès de Fernand Pineau.



FAQ : TRIER SES BIODÉCHETS, UNE OBLIGATION AU 1^{ER} JANVIER 2024

QU'EST-CE QU'UN BIODÉCHET ?

Sont appelés " biodéchets " les déchets végétaux de jardins ou de parcs et les déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages ou des professionnels.

PEUT-ON AVOIR UNE AMENDE SI ON NE TRIE PAS ?

L'idée n'est pas de verbaliser mais de promouvoir le compostage et le tri des biodéchets à la source.

QUE DIT LA LOI AGECSUR LES BIODÉCHETS (2020-ART.88)

Le tri à la source sera obligatoire pour tous au 1^{er} janvier 2024. C'est donc aux collectivités locales d'étudier et d'identifier les solutions les plus pertinentes pour permettre aux habitants de trier les déchets alimentaires à la source.

Pour y parvenir, les collectivités locales proposent depuis de nombreuses années des solutions de compostage.

ANGERS LOIRE MÉTROPOLE

Pour les personnes disposant d'un jardin ou les petites résidences de moins de 10 logements avec espace vert, Angers Loire Métropole met à disposition gratuitement des composteurs de 345 litres. Si vous êtes intéressé(e), il suffit de vous inscrire au 02 41 05 54 00 ou en ligne.

INFOS MUNICIPALES

VILLES ET VILLAGES FLEURIS 3 FLEURS POUR BRIOLLAY

Lors de la cérémonie 2023, la commune s'est vu décernée sa 3^{ème} fleur avec les félicitations du jury. Le jury a notamment salué l'engagement des élus et le travail quotidien des agents pour aménager durablement les paysages, faire entrer la nature en ville et mettre en valeur le patrimoine. Cette distinction est une belle récompense pour la municipalité, les habitants et les agents. Vous pouvez consulter en ligne le dossier de candidature réalisé par la commune.

Villes et Villages Fleuris
LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

POINT TRAVAUX

1 Extension du supermarché Sitis

L'extension du Sitis est maintenant terminée ainsi que l'aménagement des abords.

L'accompagnement des élus a contribué au succès de ce projet qui permettra un service complémentaire sur notre commune.

Avec l'agrandissement l'enseigne et le nom changeant pour devenir *Diagonal* : diagonal.briollay@gmail.com.



2 Construction d'un club house

Les travaux du club house ont débutés fin septembre pour un achèvement des travaux prévu à la mi-mai 2024.

Les associations utilisatrices du complexe sportif et les élus se sont réunis mi-novembre 2023 pour échanger sur les conditions d'utilisation pendant les travaux.

3 Aménagement du territoire

Un aménagement des carrefours Rétusière-Davière et Davière-Placelles sera réalisé fin 2023, ou au début de l'année 2024 au plus tard. Un cheminement piéton sera également réalisé entre l'arrêt de bus et le rond-point du moulin.

Une réunion publique est prévue le 24 janvier à 19 h, salle des Tilleuls.

PARTENAIRES

LIGÉIS
Géomètre-Expert Immobilier Bureau d'études VRD

ANGERS 4, quai des Carmes
Tel : 02.41.720.720

CHATEAUNEUF/SARTHE 8, rue Nationale
Tel : 02.41.43.76.46

Email : contact@ligeis.fr

TAXI GERFAULT

Véhicule adapté aux personnes à mobilité réduite

☎ 02 41 34 58 39
☎ 06 15 33 25 02
taxi.gerfault@gmail.com

Communes de stationnement :
BOUCHEMAINE
ST-JEAN DE LINIERES
BEAUCOUZE / SAVENNIÈRES
BRIOLLAY

ATEBI ENERGIES
ELECTRICITE GENERALE
PARTICULIERS - TERTIAIRE - INDUSTRIE
Dépannage électricité 24H/24H et 7J/7J

1B, Avenue des Bertins 49125 TIERCE
Tél. 02 41 37 90 90 - contact@atebi.fr - www.atebi.fr

DESTINATION PERMIS
02 41 486 419
destinationpermis@gmx.fr
5, rue Henri Matisse - 49125 BRIOLLAY
www.destinationpermis.fr

Aménagement de combles - Agencement
Isolation - Extension - Rénovation - Neuf

Créateur d'espace
CloisLOIR

DOUBLAGE
ISOLATION
CLOISON

☎ 06 80 57 96 17 ✉ cloisloir@orange.fr 🌐 cloisloir.com

Recensement citoyen 2024

RECENSEMENT 2024

Cette année, Briollay est concerné par le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du jeudi 18 janvier 2024.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur par secteur géographique (voir ci-contre), recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Le recensement en ligne

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Les agents recenseurs pourront apporter une aide ponctuelle à la saisie informatique lors de permanences en mairie les **vendredis 26 janvier et 9 février 2024 de 14 h à 17 h.**

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 22 janvier 2024 ?

Contactez la commune soit par téléphone au 02 41 42 50 28 soit par mail mairie@briollay.fr.

Peinture & Décoration
Revêtement Sol & Mur

06 81 76 61 52
peinturegs@gmail.com
49125 BRIOLLAY

gs peinture
GS
Peintre décorateur intérieur & extérieur

f i gs peinture

24H-24
7J-7

Verrières-en-Anjou
À Saint-Sylvain d'Anjou
23 chemin des fosseaux
02 41 05 89 27

POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE - PRÉVOYANCE

Salle de cérémonie / Salle de convivialité
Chambre funéraire avec trois salons

Tiercé - Châteauneuf Sur Sarthe
Corzé/Seiches - Noyant La Gravoyère

www.pompesfunebres-beaumont.fr

AD GARAGE EXPERT
BRIOLLAY AUTOMOBILE

Ludovic Cherré
Gérant

Vente et réparation toutes marques

Chemin du Pâtis - Route de Tiercé - 49125 Briollay
Tél : 02 41 42 56 08 - E-mail : briollayautomobile@gmail.com
RCS - ANJERS 512 890 256

AD, C'EST SÛR

PARTENAIRES

DOSSIER

VIE SOCIALE, ENFANCE, JEUNESSE

APA

ALLOCATION
PERSONNALISÉE
POUR LES PERSONNES ÂGÉES



APA : ALLOCATION PERSONNALISÉE À DOMICILE

Pour aider chacun à bien vieillir, le Département accompagne les personnes âgées en perte d'autonomie.

Cet accompagnement s'appuie sur l'APA, une aide financière à laquelle chaque personne de plus de 60 ans peut prétendre pour favoriser un maintien à domicile. Le montant dépend de 3 critères : votre niveau d'autonomie, vos besoins réels évalués par un professionnel à votre domicile et des ressources de votre foyer.

Vous pouvez, sous conditions d'âge et de perte d'autonomie, obtenir l'Apa. L'Apa sert à payer (en totalité ou en partie) soit les dépenses nécessaires pour rester à votre domicile (Apa à domicile), soit le tarif dépendance de l'établissement médico-social où vous vivez (Apa en établissement).

N'hésitez pas à venir demander la plaquette à disposition à la mairie :

Place O'Kelly
02 41 42 50 28.

La demande d'APA se fait auprès de la Maison départementale de l'autonomie :

6 rue Jean-Lecuit, 49000 Angers
02 41 81 60 77
Numéro vert : 0 800 49 00 49.

LE REPAS DES AÎNÉS

Le dimanche 8 octobre a eu lieu le traditionnel repas des aînés offert par le CCAS de la commune à la salle des Nénuphars.

L'assemblée a eu le plaisir de profiter d'un repas gourmand préparé par « Le Barra » de Châteauneuf sur Sarthe dans une ambiance conviviale et animée en musique et chansons par Christian Ouvrard, animateur.

Il est important de retrouver ces moments synonymes du bien vivre ensemble. Ce fut l'occasion de rendre hommage à nos doyens Mme Ruelle (97 ans), Mme Gentil (97 ans, absente sur la photo) et M. Boutin (95 ans).

Rendez-vous est donné à toutes les personnes à partir de 75 ans le dimanche 6 octobre 2024.



De gauche à droite : Jacky Mignot, adjoint aux finances et aux infrastructures ; Sylvie Foucher, adjointe à la participation citoyenne, au rayonnement, à l'attractivité et à la vie associative ; Monsieur Boutin ; Pierrick Viot, adjoint à l'urbanisme, au cadre de vie et à la transition écologique ; Christine Rabu, adjointe aux affaires sociale, enfance et jeunesse ; Danielle Boucher, conseillère municipale, membre du CCAS ; Madame Ruelle ; Suzel Maître, membre du CCAS ; Catherine Deschamps, conseillère municipale, membre du CCAS.



COMMÉMORATION

Une partie des élus du Conseil Municipal des Jeunes étaient présents à la commémoration du 11 novembre.

Les élus du Conseil Municipal des Jeunes se tiennent aux côtés du maire à chaque commémoration depuis leur élection.



DES NOUVELLES DE L'ALAE

L'ALAE s'est vu accueillir un nouveau binôme de direction pour cette rentrée 2023-2024, pour autant, il n'a pas chômé avec une augmentation des effectifs tant sur l'accueil périscolaire que sur l'accueil de loisirs des vacances d'automne.

Nous souhaitons la bienvenue à Geoffrey Bernier (directeur) et Anne-Claire Pontoizeau (directrice adjointe).

L'emploi du temps d'Anne-Claire Pontoizeau sera partagé entre du temps administratif et du temps d'animation auprès des enfants.

Les vacances de la Toussaints se sont très bien passées, sous la thématique très originale d'halloween chez les *Queniaux* ou encore fantastique de la forêt enchantée chez les *Loustics*, elles ont été rythmées par des activités toujours plus diverses les unes que les autres.

Cette période a aussi été ponctuée d'évènements spéciaux comme la sortie au château de Montgeoffroy ainsi que par la récolte des bonbons qui a été très fructueuse !

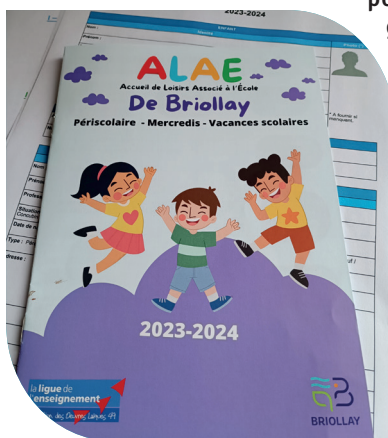
L'ALAE remercie par ailleurs l'ensemble des habitants de Briollay qui ont rendu possible ce porte-à-porte qui plaît beaucoup aux enfants chaque année !



Une nouvelle plaquette de présentation a été réalisée par l'ALAE, elle se veut plus claire et plus accessible quant aux modalités d'accueil et de fonctionnement. Cette plaquette est disponible en ligne, à l'accueil de la mairie ou directement à l'ALAE.

Le centre de loisirs de Briollay s'est associé à l'événement « Les Boîtes de Noël Solidaires » pour récupérer des dons grâce à la générosité des Briollaytains.

Les enfants ont pris en charge ce projet au travers de diverses activités : création d'affiches explicatives, vidéo promotionnelle envoyée aux familles, création d'ateliers manuelles, écriture des mots doux, et création des boîtes distribués aux associations partenaires de cet événement.



CLUB-JEUNES POUR LES 10-13 ANS

Les travaux du nouveau lieu d'accueil du club-jeune avancent bien. Ce nouveau lieu devrait ouvrir ses portes aux alentours de la fin du mois de mars. L'objectif du Club Jeunes est de mettre à disposition des jeunes un espace dédié, de favoriser la rencontre et l'échange dans un lieu convivial et ludique, de permettre aux jeunes d'être concertés, de s'exprimer et d'agir sur le déroulement de leurs journées.

D'avantage d'informations à venir dans le prochain bulletin municipal : alaebriollay@fol49.org



PARTENAIRES

as **AUTOSECURITE**
autocontrôle
CONTRÔLE TECHNIQUE

TIERCE **CHATEAUNEUF/SARTHE**
02.41.42.15.00 **02.41.33.95.00**

Accès tous véhicules

prise de rendez-vous par internet sur le site www.autosecurite.com

La Table de **Mick l'Ange** **BRIOLLAY**
Plats Cuisinés
Location de matériel traiteur & camion frigorifique
Vente de saucissons

www.latablede-mick-l-ange.fr

Tél. 02.41.19.21.31 / 06.30.21.77.84
1 rue Paul Gauguin - 49125 Briollay

ABM-IMMO
agence immobilière

de vrais conseils

Michel Boivin
06 86 58 48 49

CCial des Varennes - 49125 BRIOLLAY
Tél. 02 41 48 66 95 - Fax 02 41 48 66 95
e.mail : abm-immo@orange.fr
www.abm-immo.com

PARTICIPATION CITOYENNE

REPAIR CAFÉ, ÇA SE CONCRÉTISE !

REPAIR CAFE

Rendez-vous pour la première, le 3 février 2024 !

Une première réunion en présence de Philippe Brissard de l'Établi, atelier partagé basé aux Ponts-de-Cé, des Briollaytains volontaires ayant répondu à l'appel et des élus de la commission "participation citoyenne", a permis d'appréhender le fonctionnement d'un *Repair Café* et d'échanger sur le sujet.

Une seconde réunion a eu lieu en décembre afin de finaliser l'organisation pour vous accueillir salle Reine des prés et vous accompagner dans la réparation d'objets de la maison dans le principe de "réparer plutôt que jeter" dans des domaines tels que petit appareil électrique, informatique, cycles, couture... dépendant de la compétence des volontaires présents. On vous attend les samedis 3 février, 2 mars, 6 avril de 9 h à 12 h.

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS



L'accueil des nouveaux arrivants sur la commune !

Le 10 novembre 2023, une douzaine de famille était accueillie par les élus lors de la soirée d'accueil des nouveaux arrivants. La présentation de la commune s'est déroulée au travers d'un diaporama retraçant les différents aspects et les services de la commune ainsi que ses atouts : découvrir la nature, l'environnement, l'accueil et les services, le sport et les activités, les lieux de détente, les espaces de jeux et de loisir, les animations et les manifestations, la vie associative avec la présence de représentants de 17 associations, le cadre de vie, les moyens de s'informer, de s'investir et de participer à la vie locale, etc. Après la remise d'un cadeau de bienvenue, la soirée s'est conclue par un temps d'échange convivial.

Nous souhaitons également la bienvenue aux familles qui n'ont pas pu se déplacer !

PARTENAIRES



EIRL Jerome DELARUE

Place O'Kelly - Briollay

ELECTRICITE & MENUISERIE

☎ - 06.22.83.46.60

www.jeromedelarue.fr

Plus proche de vous sur les communes

Avrillé, Briollay, les Ponts de cé

Transport assis toutes distances conventionnées

7/7 jours

CHU, Clinique, Dialyse, Kiné, Orthophoniste..

Transport privé ou professionnel, Gare, Aéroport toutes distances

TAXI

allosyltaxi@gmail.com

06 99 19 16 73

BUDGET PARTICIPATIF, DEUXIÈME ÉDITION



Lancement du second Budget participatif

La première phase de la deuxième édition du budget participatif débutera en avril. Cette étape consiste à déposer vos idées pour la commune sur la plateforme jeparticipe.briollay.fr, dans des domaines tels que l'amélioration du cadre de vie, l'environnement...

Toutes les infos dans le briollaytain d'avril 2024 et sur le site de la commune.

“ Briollay donne vie à vos idées ! ”

LE PATRIMOINE APPARTIENT À TOUT LE MONDE

Avec PAM, je fais connaître mon patrimoine en Maine-et-Loire !

C'est une plateforme participative lancée par la DRAC des Pays de la Loire pour donner l'opportunité à chacun d'entre nous, d'apporter sa contribution, par la photographie, à ce repérage sensible et personnel du territoire. Vos contributions nourriront automatiquement une carte interactive et une galerie d'images consultables par tout un chacun.

Qu'est-ce qui fait patrimoine selon moi ? Qu'ai-je à cœur de remarquer, de faire connaître ?

Le but de cette initiative originale et expérimentale est de faire une cartographie du patrimoine selon les habitants, accessible à tous.

Pourquoi un tel outil ?

Cette démarche participative nourrit de nombreuses politiques portées par la DRAC en région Pays de la Loire :

- La valorisation du patrimoine ;
- La promotion de l'architecture ;
- L'éducation artistique et culturelle ;
- La promotion de la diversité culturelle ;
- L'élargissement du public ayant accès à la culture.

Consultez, participez, contribuez en ligne sur lepam.fr.



CJ ENERGIES

CJ ENERGIES : votre interlocuteur unique pour votre rénovation énergétique et le confort chez soi

SPA	Pompe à chaleur	NOUVEAU
Hamмам	Ballon thermodynamique	
Sauna	Solaire thermique	Cuisine
Mini-piscine	Photovoltaïque Nouveau!	Dressing
Salle de bain (+ PMR)	Poêle	Aménagement d'espaces
Balnéothérapie	VMC	
Réseau	Chaudière (bois, fioul, gaz)	
Plomberie	Radiateur	
	Plancher chauffant	
	Climatisation	

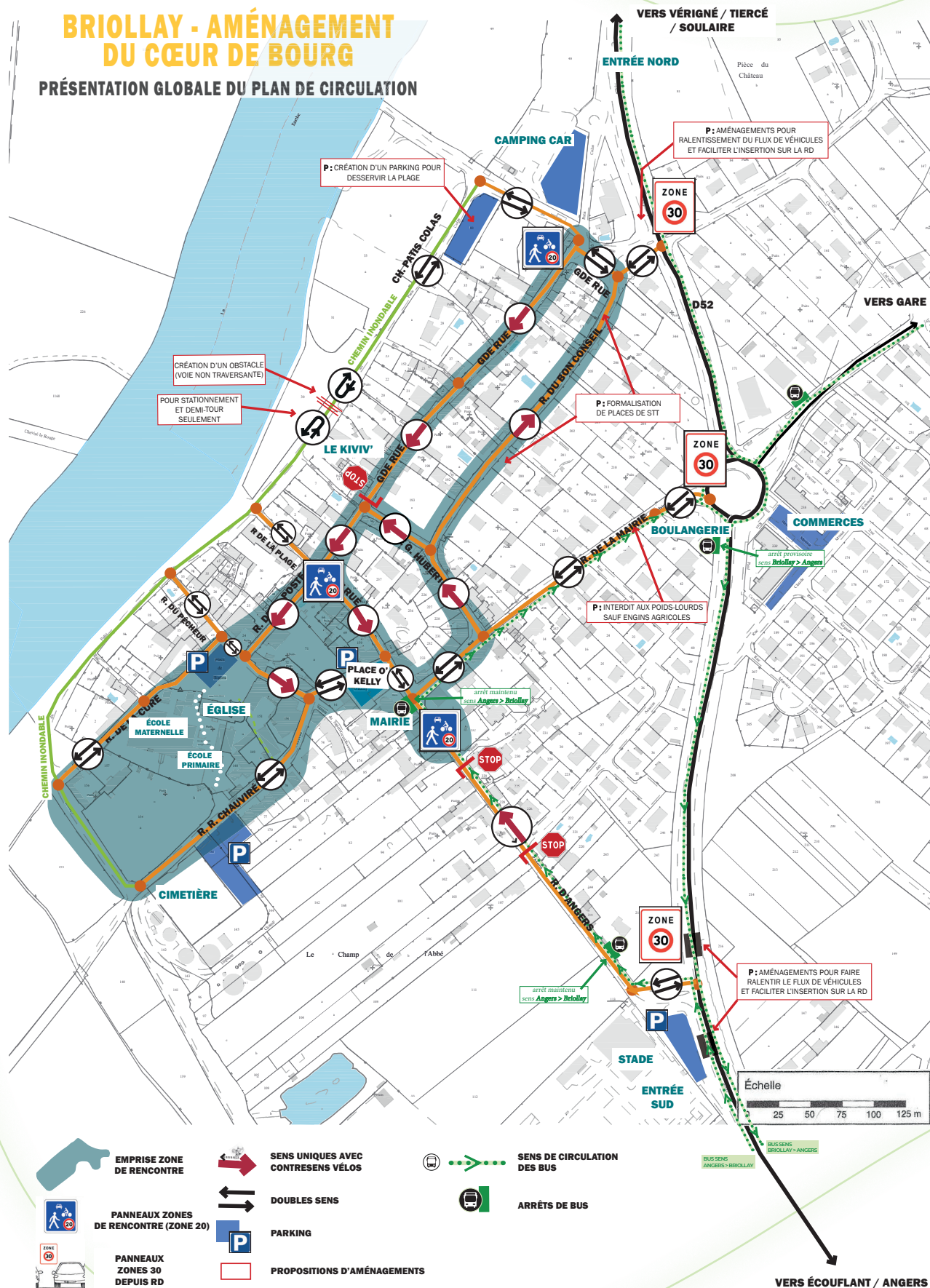
BRIOLLAY
02 41 95 11 05
contact@cj-energies.fr

PARTENAIRES

TRANSITION ÉCOLOGIQUE, CADRE DE VIE, URBANISME

BRIOLLAY - AMÉNAGEMENT DU CŒUR DE BOURG

PRÉSENTATION GLOBALE DU PLAN DE CIRCULATION



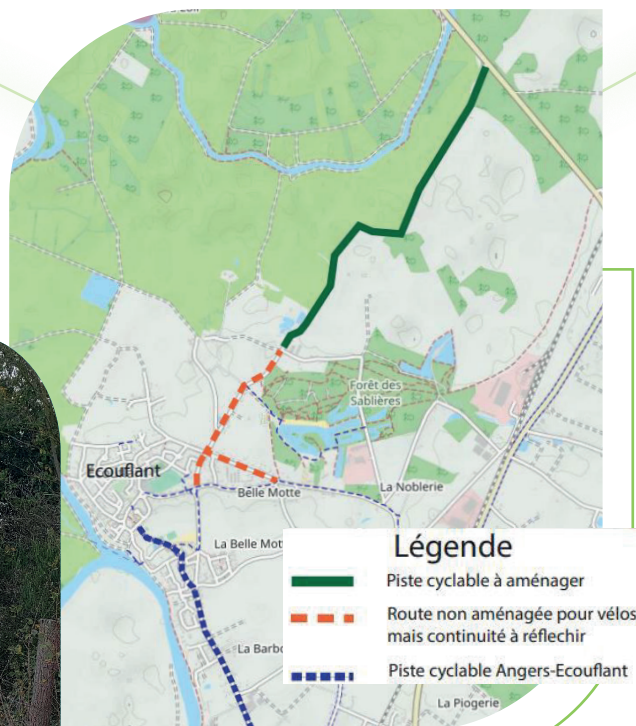
LE CHEMIN RELIANT BRIOLLAY À ÉCOUFLANT (LEVÉE D52) DÉSORMAIS INTERDIT AUX VOITURES

Un nouveau panneau sens interdit a fait son apparition au début du chemin qui relie Briollay (levée D52) à Écouflant.

Ce chemin, en grande partie gravillonné, relie Briollay par les Basses Vallées Angevines, à Écouflant puis à Angers. C'est un agréable lieu de ballade à pieds, à vélo ou à cheval et permet aux agriculteurs un accès à leurs prairies.

Jusqu'à maintenant, ce chemin était aussi un lieu de passage pour les voitures.

Constatant une **trop grande vitesse** de celles-ci, **dégradant très rapidement l'état de ce chemin** et amenant une insécurité notamment pour les cyclistes, les communes d'Écouflant et de Rives-du-Loir-en-Anjou, à la demande de la commune de Briollay, ont mis en place des arrêtés restrictifs à la circulation motorisée et ont posé les panneaux correspondant à la nouvelle réglementation.



Légende

- Piste cyclable à aménager
- - - Route non aménagée pour vélos mais continuité à réfléchir
- - - Piste cyclable Angers-Ecouflant

Pour rappel, une liaison douce est un axe de circulation destiné aux modes de déplacement doux, non motorisés (marche, vélo, trottinette...). Marcheurs, cyclistes, personnes à mobilité réduite ou encore familles avec poussettes se retrouvent sur ces axes pour différents usages : déplacements de loisirs, déplacements utilitaires ou encore déplacements sportifs...

UNE AIRE DE COVOITURAGE À BRIOLLAY



Pour simplifier vos trajets et fluidifier l'usage du covoiturage, la commune dispose désormais officiellement d'une aire de covoiturage.

Situé sur le parking du complexe sportif et d'un accès facile, cet emplacement est idéal pour covoiturer en toute sécurité.

Le parking dispose de 45 places auparavant très peu utilisées en journée. L'installation du panneau autorise donc les covoitureurs à se rencontrer sur ce point de rassemblement et y stationner leur véhicule toute la journée.

COVOITUREZ AVEC KLAXIT

Mettez vous en relation avec d'autres covoitureurs !

Votre budget transport est en constante augmentation ? Vous trouvez, vous aussi, que le trafic routier Angers - Briollay est trop dense ? Que des conducteurs seuls quotidiennement dans leur voiture ce n'est plus envisageable ?

Rejoignez le covoiturage avec Klaxit en téléchargeant l'application.



klaxit

La solution de covoiturage choisie par Briollay



VIE ASSOCIATIVE



À SAVOIR

Inauguration éclairage stade

Le 16 novembre, élus, membres des différentes sections sportives et entreprise étaient présentes sur le stade de foot pour inaugurer les nouveaux éclairages du terrain d'entraînement récemment installés, remplaçant les installations (pylônes) qui dataient de 1972. Dans la logique de la transition écologique les ampoules à LED contrôlées par wifi entraîneront des économies d'énergie et un confort aux joueurs.

Très belle année sportive, culturelle et festive à nos associations.

LES ARTS COCOTTES

Rendez-vous en 2024 !

Avec plus de 80 bénévoles au top sur les deux jours de préparation, la journée du festival et la journée de rangement ; 40 sponsors ; l'aide matérielle et humaine d'associations de la commune et des communes avoisinantes ; l'aide de la mairie de Briollay et de ses services techniques, le festival des Arts cocottes du samedi 26 août 2023 fût une franche réussite avec une fréquentation inégalée et ce malgré une météo fraîche et un peu humide par moment.

Des milliers de festivaliers ont rejoint la plage de Vérigné pour profiter de la programmation musicale étoffée d'animations et de spectacles.

L'équipe permanente des bénévoles du bureau avait cette année mis un point d'honneur à étoffer la décoration du site. La magie des spectacles proposés a fait le reste : acrobaties aériennes sur fond de violon, déambulation détonante et truculente en chanson, guitare électrique et humour, fanfare cuivrée et costumes bling-bling, DJ pour ambiancer, musiques pop folk transe mais surtout pleine de générosité...

Tout pour passer une magnifique journée !

L'association est déjà à pied d'oeuvre pour la préparation du prochain festival le samedi 31 août 2024.

Et comme les Cocottes sont toujours aussi toctocs, réservez vos 17 et 18 février pour un mini-festival hivernal... On prépare de belles surprises ce weekend là... pour petits et grands !

ARTEMPOSONS

L'association ARTEMPOsons organise un stage de danse malienne avec Assetou Diabaté accompagnée de ses musiciens le dimanche 21 janvier de 10 h à 12 h.

Née à Bamako au Mali, dans une famille de griots exceptionnels, les parents d'Assetou furent les membres fondateurs de l'Ensemble Instrumental du Mali. Danseuse et chanteuse, Assetou Diabaté transmet la culture malienne lors de ses cours et spectacles, aux rythmes des percussions et de sa voix envoûtante.

Stage tous niveaux - salle des Nénuphars - réservation : artemposons@gmail.com.

VIËT TAI CHI

L'association de Viêt Tai Chi de Briollay vous propose de découvrir le Qi Gong. Le Qi Gong est accessible à tous les âges de la vie quelle que soit sa condition physique. Les mouvements s'adaptent aux capacités de chacun.

Le Club accueille des débutants chaque année avec la possibilité de faire un cours d'essai gratuitement.

Cette discipline corporelle d'origine chinoise, s'est enrichie au cours des siècles grâce à l'apport avisé de nombreux Maîtres et professeurs

CLUB DE L'AMITIÉ

Le Club de l'Amitié de Briollay se réunit tous les mardis après-midi pour jouer à la belote, au tarot et à bien d'autres jeux de société dans la salle Reine des Prés, derrière l'église.

Notre assemblée générale, ouverte à tous, se tiendra le 23 janvier 2024 dans la salle Reine des Prés. Le club est ouvert chaque semaine sauf pendant les vacances de Noël.

Le Club de l'Amitié vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2024.

Retrouvez les contacts des membre du bureau du club sur l'annuaire de la commune.

d'horizons différents. Elle a su garder pendant tout ce temps son objectif initial de pratique de santé qui favorise le bien-être du corps et de l'esprit.

C'est l'une des cinq branches de la médecine traditionnelle chinoise, avec l'acupuncture, les massages, la pharma-copée et la diététique.

Différentes techniques de Qi Gong sont utilisées dans les cours.

Les cours ont lieu le mercredi à 17 h 30 salle des Nénuphars - renseignements : vtcbriollay@gmail.com, inscription sur le site : taichi49.fr.



LE BEAU RIVAGE

Voilà l'année 2023 est déjà terminée ! Nous remercions nos sociétaire de participer à toutes nos activités. Nos 2 challenges se sont très bien déroulés ainsi que nos repas conviviaux. Un grand merci aux permanenciers. Comme toujours, toutes les inscriptions sont à faire au Beau Rivage (repas et belote). Retrouvez le calendrier des manifestations à venir. **Bonne fêtes et bonne année 2024 à tous !**

O'LES CHŒURS

La chorale O' Les Choeurs vient de démarrer sa deuxième année. Pas moins d'une trentaine de choristes se retrouvent tous les mardis soir à 20 h 30 salle Reine des Prés, pour travailler dans la bonne humeur le nouveau répertoire. Nous avons eu l'occasion de faire notre premier concert en l'église de Briollay le 26 novembre dernier, une première pour beaucoup de choristes.

Il est toujours possible de venir nous rejoindre, ne serait ce qu'assister à une répétition pour appréhender l'ambiance. Vous serez accueilli chaleureusement par l'ensemble des choristes et par notre cheffe de Choeur Anne.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2024 !



PAUSE COUTURE

Avec l'association Pause Couture, le samedi 27 janvier, c'est jour de couture à Briollay !

Atelier d'une journée de stage découverte ouvert à tous (débutants et niveau intermédiaire), ambiance chaleureuse garantie mais places limitées !

Nous vous proposons un accompagnement sur un projet personnel de couture avec des explications claires et précises. Si vous manquez d'idées, nous vous prêterons un patron pour la réalisation d'un gilet sans manche (accessible aux débutants). L'association prête les machines et le petit matériel si besoin. Vous apportez votre pique-nique et votre projet, puis vous vous laissez guider par Pause Couture toute la journée.

Informations : pausecouturebriollay@gmail.com.

CALEB

Une nouvelle année se profile à l'école pour le Caleb (Comité d'Animation et de Liaisons des Écoles de Briollay).

Nous ouvrons le bal des animations avec une superbe boum des enfants avec plat de tartiflette à emporter le samedi 27 janvier 2024. Après cette effort dansant, nous vous regalerons de sucreries lors de la vente de crêpes galettes, caramels, sirop et liqueurs le vendredi 15 février 2024, à la sortie de l'école côté primaire.

La chasse aux œufs prendra le relais à l'école le samedi 23 mars 2024. Le printemps sera mis à l'honneur mi-mars avec une vente de jus de pomme, compote, galette miel et des jolis pansements rigolos pour nos cascadeurs en herbe.

Le carnaval aura lieu le samedi 6 avril 2024, on vous attend tous déguisés sur le thème des jeux olympiques pour déambuler dans les rues autour de l'école. Piñatas, buvette, concours du meilleur déguisement adulte au programme! Nous terminerons l'année par la fête de l'école le samedi 15 juin 2024 à partir de midi, côté primaire. Repas sur place ou à emporter, tombola, jeu de kermesse tenus par les parents, structures gonflables, buvette et une surprise en cours de création le matin, organisée par l'école.

Toutes les informations sont publiées au fil de l'année sur la page Facebook de "CALEB Briollay". Un grand merci à tous les bénévoles et à nos partenaires locaux qui nous permettent de réaliser toutes ses belles idées au fil de l'année scolaire.

Nous vous souhaitons une très bonne année pleine de santé et de petits bonheurs au quotidien !

NOTA BENE

Les informations des associations pour le prochain magazine (avril) devront parvenir en mairie à communication@briollay.fr au plus tard le 23 février 2024.

COMME SUR DES ROULETTES POUR L'USB ROLLER

Le club souhaite tout d'abord une excellente année 2024 à toutes et à tous ! Chance, santé, amour, bonheur et ... roller bien sûr !

Pour célébrer 2024 et récupérer un peu de l'énergie dépensée, une part de galette est offerte à tous les adhérent(e)s les lundi 8 et samedi 13 janvier juste après les cours. Le club organise sa fameuse soirée dansante le samedi 13 avril à la salle des Nénuphars à Briollay. Ce sera l'occasion pour nos adhérent(e)s de montrer qu'ils sont aussi à l'aise sans rollers à leurs pieds qu'avec ! Réservez d'ores et déjà cette date dans vos agendas !

Pour venir rouler librement en famille ou entre amis, n'hésitez pas à accompagner un(e) adhérent(e) à l'"Espace Famille" du lundi 26 février entre 19 h et 21 h.

Les espaces "Découverte Adulte" pour les non adhérents qui souhaitent s'essayer au roller se poursuivront les samedis 2 et 9 mars entre 10 h et 12 h.

USB BADMINTON

Venez jouer dans le noir dans une ambiance électrique !

Plongez dans l'obscurité lors la soirée Blackminton organisée par l'USB Badminton le 17 février 2024 à partir de 19 h !



Cette expérience unique et palpitante transforme le traditionnel badminton en une aventure nocturne lumineuse. Rejoignez-nous pour une soirée pleine de lumières néon, de musique et d'actions sur le terrain. Que vous soyez un joueur expérimenté ou débutant, cette soirée est conçue pour le partage et la découverte. Enfilez vos baskets, rassemblez vos amis et venez nous rejoindre. Soirée ouverte à tous, inscriptions sur bad. briollay@gmail.com.

La section badminton de l'USB est maintenant dans sa deuxième année et compte 45 adhérents qui se retrouvent le lundi de 21 h à 23 h et le mercredi de 18 h 30 à 22 h 30. Ambiance loisir et sportive, tournois amicaux, séances occasionnelles avec coach. Pour plus d'info ou pour adhérer, contactez-nous !

COMITÉ DES FÊTES

2023, une année pleine de succès...

Le Concours de Belote, le vide-grenier, Montmartre à Briollay... Nos 3 manifestations ont été une vraie réussite !

Depuis plus de 50 ans, le Comité des Fêtes met tout en œuvre pour divertir, animer et organiser des moments importants à Briollay. Tout cela, c'est grâce au travail et au dynamisme de tous les bénévoles. Alors, mille mercis, sans vous, rien ne serait possible ! Un grand merci aussi à l'association BALI et la municipalité pour leur investissement lors de nos manifestations.



Le calendrier des manifestations 2024 est à retrouver dans l'agenda communal.

La présidente, Fabienne Poirier, le bureau et tous les bénévoles du CDF vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2024 !

L'AGENDA

JANVIER

SAMEDI
06 **TOURNOI FOOT SALLE**
Gymnase - Complexe sportif

MERCREDI
17 **CÉRÉMONIE DES VŒUX**
20 h - Salle des Tilleuls

MERCREDI
24 **RÉUNION PUBLIQUE**
Mobilité douce, vélo
19 h - Salle des Tilleuls

SAMEDI
27 **BOUM DES ENFANTS**
Caleb - Salle des Nénuphars

JOUR DE COUTURE
Pause Couture - Salle Reine des Près

retrouvez l'intégralité des **événements** dans le calendrier-annuaire communal de l'année 2024

REPAIR CAFE

SALLE REINE DES PRÈS

SAMEDI 3 FÉVRIER
SAMEDI 2 MARS

FÉVRIER

SAMEDI
10 **TOURNOI FLÉCHETTES**
Salle des Nénuphars

SAMEDI
17 **SOIRÉE BLACKMINTON**
Gymnase - Complexe sportif

SAMEDI
17 **FESTIVAL LES COCOTTES D'HIVER**
Salle des Nénuphars

DIMANCHE
18

MARS

SAMEDI
16 **CONCOURS DE BELOTE**
CDF - Salle des Nénuphars

SAMEDI
23 **CHASSE AUX OEUFS**
Caleb - École G. Hubert

SOIRÉE 50 ANS USB
USB - Salle des Nénuphars

DIMANCHE
24 **BOURSE AUX VÊTEMENTS**
Gymnase - Complexe sportif

Suivez-nous sur Facebook et Instagram

  /BRIOLLAY